

L'année 2016 est une **année de transition** à deux titres :

- **Fusion des organismes Atmo Auvergne et Air Rhône-Alpes** : lorsque la comparaison pouvait avoir un sens, un chiffre reconstitué 2015 a été réalisé en sommant les chiffres antérieurs sur Atmo Auvergne et Air Rhône-Alpes. Toutefois, Atmo Auvergne ne réalisant pas une comptabilité d'engagement, il convient de rester prudent sur les interprétations ;
- **Harmonisation de la méthode de comptabilisation des dons libérateurs de TGAP** sur la méthode utilisée à Atmo Auvergne par décision du Conseil d'administration du 17/10/2016 : comptabilisation des dons sur l'exercice de l'année de versement et non sur l'année du fait générateur de TGAP (année civile où les émissions créant la taxe ont été effectuées).
- De ce fait sur la partie Rhône-Alpes un produit équivalent à 2,3 M€ n'a pas été inscrit en produit perçu d'avance, ce qui induit un déséquilibre comptable sur le compte de résultat d'environ 2,1 M€ et perturbe significativement les indicateurs sur le bilan et les équilibres financiers entre membres. Un impact plus léger peut encore être enregistré relativement à ce changement de méthode en 2017.

Bilan

- Le **total du Bilan** s'élève à **13 000 K€** en 2016
- L'impact du changement de méthode de comptabilisation de la TGAP joue sur les créances par rapport à 2015 puisque **un produit à percevoir de 2,3 M€ n'a pas été comptabilisé**.
- Le compte de résultat affiche un **déficit net comptable de 2,1 M€** lié au changement de méthode.
- La **trésorerie nette est importante** en fin d'année suite notamment à la perception d'acomptes de TGAP sur Rhône-Alpes et l'arrivée de dons TGAP plus importants que prévus sur le territoire auvergnat. Elle représente environ **la moitié de l'exercice de fonctionnement**.

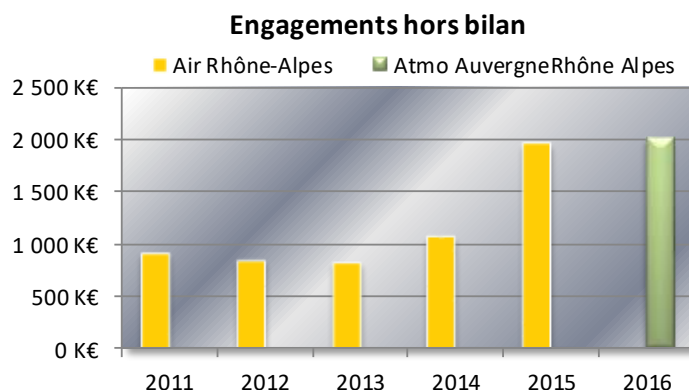
Bilan résumé					
Actif	2016	2015	Passif	2016	2015
Immobilisations	5 205 K€	5 364 K€	Fonds associatifs	9 824 K€	11 481 K€
Créances	2 835 K€	5 557 K€			
Trésorerie Nette	4 960 K€	3 833 K€			
			Fds dédiés&prov.	1 213 K€	1 332 K€
			Dettes	1 963 K€	1 941 K€
Total Actif	13 000 K€	14 754 K€	Total Passif	13 000 K€	14 754 K€



Les chiffres pour 2015 correspondent à la somme Atmo Auvergne + Air Rhône-Alpes

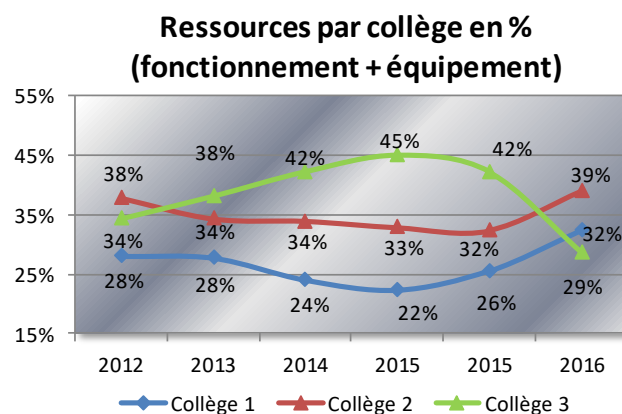
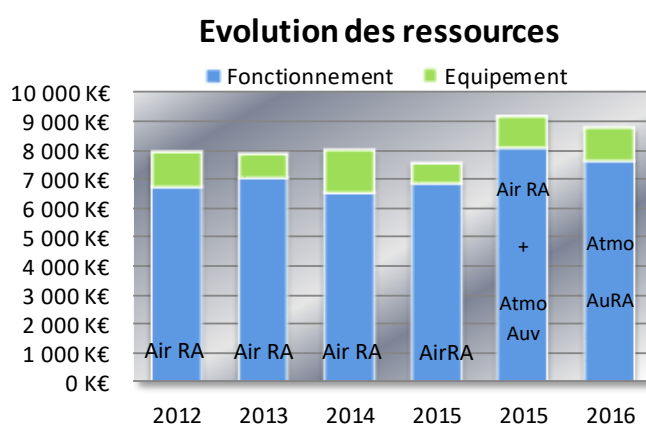
Les engagements hors bilan

- Les engagements hors bilan correspondent à des **dettes certaines** contractées, mais **non inscrites au bilan** du fait de l'échelonnement de leur paiement sur plusieurs exercices.
- Ils sont constitués principalement des **redevances de Crédit-Bail (50 K€)**, des **Baux immobiliers (1161 K€)**, de **Baux sur des véhicules ou du matériel (28 K€)** et de **l'engagement retraite (771K€)** définis par la convention collective et pour lequel Air Rhône-Alpes a souscrit une assurance **couvrant le risque à 35%**.
- Les engagements hors bilan sont en **augmentation** de 4% par rapport à ceux antérieurement contractés par Air Rhône-Alpes.



Evolution des ressources

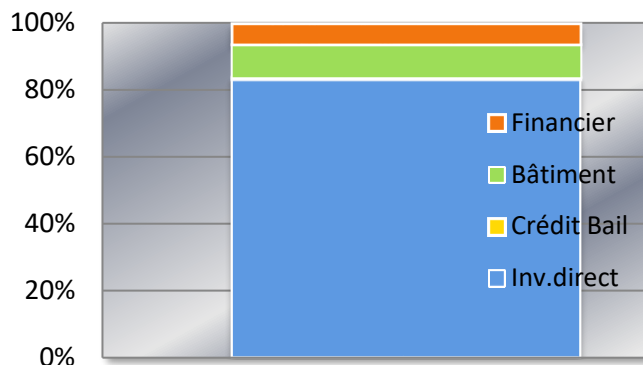
- L'exercice 2016 présente un **déficit comptable de 2,1 M€** du fait du changement de méthode de comptabilisation de la TGAP ;
- Le cumul cotisations et subvention d'Etat non affectée **recule de 65 k€** entre le cumul des 2 structures antérieures et Atmo AuRA ;
- Les **dépenses totales reculent de 687 k€** par rapport au cumul des deux structures antérieures soit -5% sur les charges de fonctionnement ;
- La masse salariale à effectif égal augmente **d'environ 3% par an soit 150 k€** par application des grilles de la convention collective ;
- La répartition des ressources **par collèges ne sont pas significatives** en raison du changement de méthode de comptabilisation des dons TGAP ;
- Les produits affectés hors produits exceptionnels et amortissements représentent 43% des ressources en 2016 (33% sans l'impact du changement de méthode) contre 30% en 2015. La **tendance à la montée des fonds affectés** est nette en plusieurs années, par l'effet conjugué du **recul des fonds non affectés** et la **montée des ressources provenant de programmes européens ou projets d'amélioration de connaissances**.



Investissement

- L'investissement en 2016 est de 1,2 M€ contre 1,3 M€ l'année précédente.
- La majorité des investissements concernent des achats de matériel concernant la métrologie.

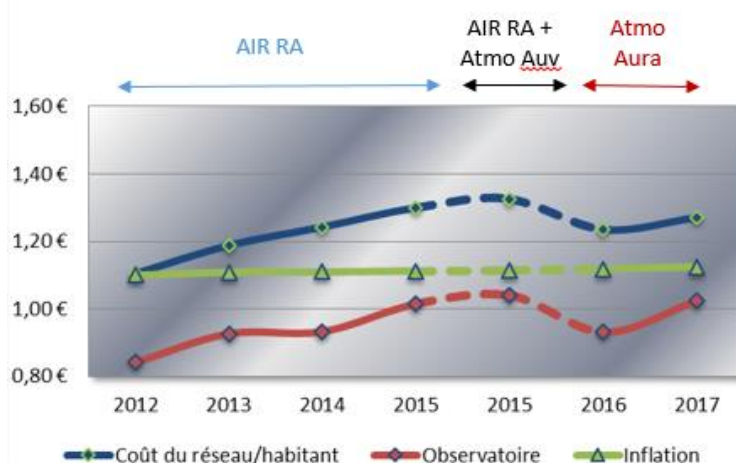
Destination investissements



Coût par habitant

- Le calcul du coût de la surveillance par habitant intègre les amortissements de l'exercice, mais exclu les reports de ressources non consommées.
- Le **coût global de la surveillance en Rhône-Alpes** par habitant en 2016 est en régression par rapport au cumul des deux structures antérieures de plus de 10 c€ et s'établit à **1,23 € /hab** au total dont **0,93 €/hab** pour la partie observatoire (non affectée). Une harmonisation des services fera remonter ce coût autour de **1 €/hab** en 2017.

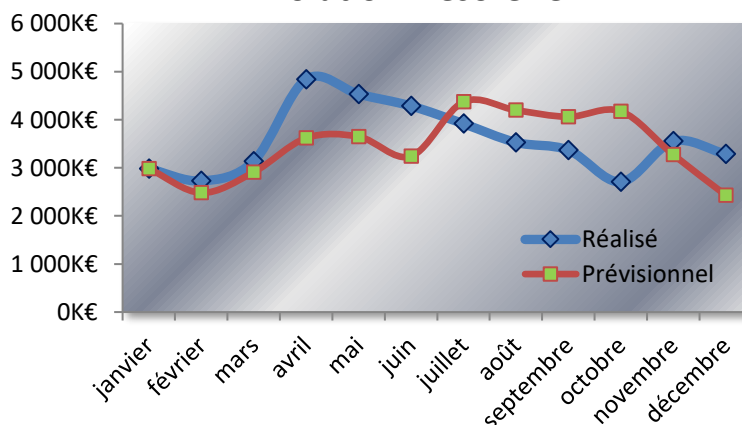
Coût par Habitant



Evolution de la trésorerie

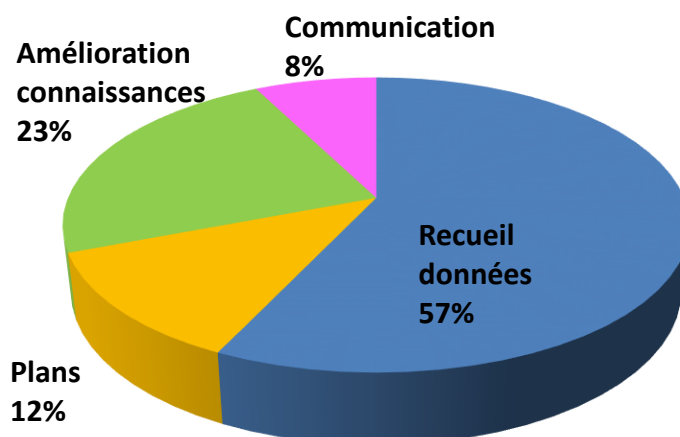
- La courbe de trésorerie présente un solde **excédentaire** tout au long de l'exercice 2016.
- Les écarts constatés par rapport au prévisionnel sont issus des décalages d'encaissements et de décaissements sur la période.
- En fin d'année, des dons plus importants que prévus ont été constatés sur le territoire auvergnat.
- La trésorerie importante en fin d'année sera nécessaire, certaines subventions arriveront en effet très tard dans l'année 2017 pour certaines collectivités.

Evolution Trésorerie

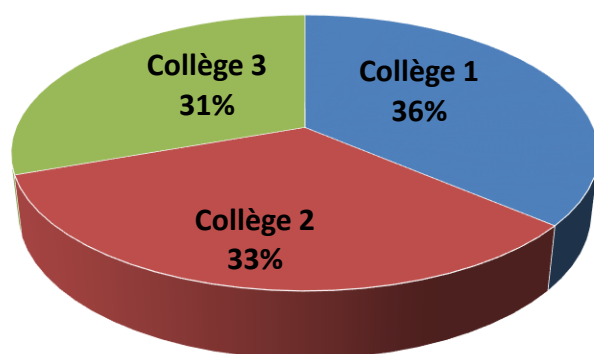


Les données analytiques d'ATMO Auvergne Rhône-Alpes

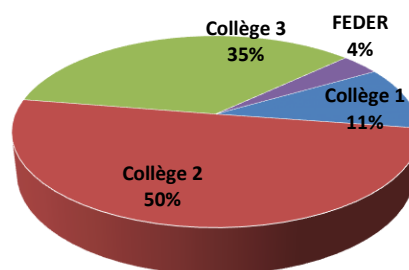
- La répartition des coûts par Axe du PSQA a été réalisée sur l'ensemble des programmes suivis par Atmo Auvergne Rhône-Alpes.
- Ces coûts intègrent les investissements de l'année. Les amortissements et provisions ainsi que les fonds dédiés sont également retraités. Les charges exceptionnelles sont exclues.
- 77% des coûts sont affectés à l'observatoire (partie mutualisée) dont 12% au suivi des plans et programmes réglementaires et 8% aux actions de communication.
- 23% des coûts sont affectés aux actions d'amélioration des connaissances.



Financement de l'observatoire en 2016



Financement Amélioration des connaissances en 2016



- L'observatoire est majoritairement alimenté par le **collège 1**, mais la part du **collège 3** a diminué très artificiellement sur la part du fonctionnement en 2016 suite au changement de méthode de comptabilisation de la TGAP .
- Les actions **d'amélioration des connaissances** sont majoritairement financées par les **collectivités en 2016**.
- La part de financement des actions d'amélioration des connaissances par le **FEDER** représente 4% en 2016.

Evolution des emplois

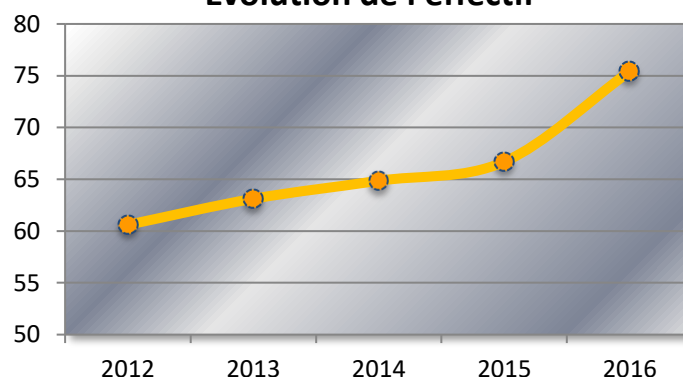
A la fusion d'Atmo Auvergne et d'Air Rhône-Alpes, l'ensemble de l'effectif a été repris dans la nouvelle structure. Les accords sociaux antérieurs courent jusqu'à fin septembre 2017, date à laquelle un nouvel accord est prévu.

- L'effectif est de 77 etp budgété en 2016 est seulement de 75 etp réalisé suite à différentes absences, ce qui a mis en tension les équipes et demandé des reports de travaux.
- 15 personnes travaillent à temps partiel (congés parentaux, temps partiel choisi). L'âge moyen est de 42 ans pour les hommes et 43 pour les femmes, 49 hommes étant employés pour 26 femmes.
- Le taux de cadre est important, 54% des effectifs travaillant sous ce statut.
- Le salaire moyen est de 41 419 €.
- Atmo Auvergne Rhône Alpes satisfait à ses obligations vis-à-vis des travailleurs handicapés.

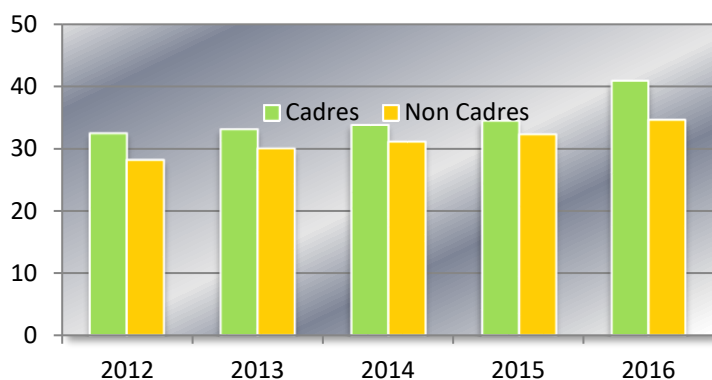
Analyse de la situation de l'emploi

- La création d'ATMO Auvergne Rhône-Alpes fait progresser de 9 ETP l'équipe antérieure constituée par Air Rhône-Alpes à 75 équivalents temps plein en 2016 sur l'année.
- L'effectif est inférieur de 2 ETP au budget prévisionnel, certains salariés ont eu recours au temps partiel choisi, et certains effectifs en maladie n'ont pu être remplacés.
- Atmo Auvergne-Rhône-Alpes satisfait à ses obligations d'emploi de **travailleurs handicapés** avec la présence de 2 personnes représentant 1,3 ETP en baisse de 0,5 ETP suite au départ à la retraite d'un salarié fin 2015.

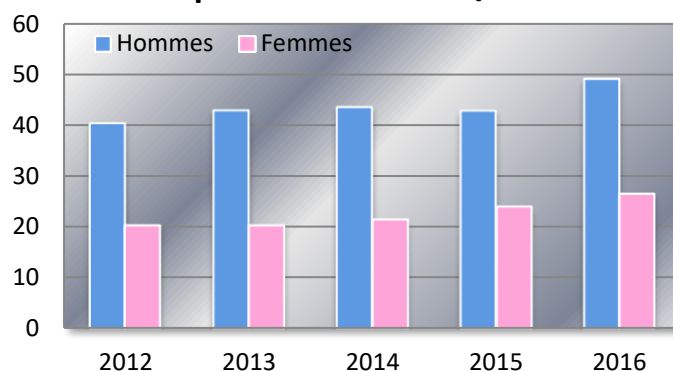
Evolution de l'effectif



Effectif Cadre et Non Cadre

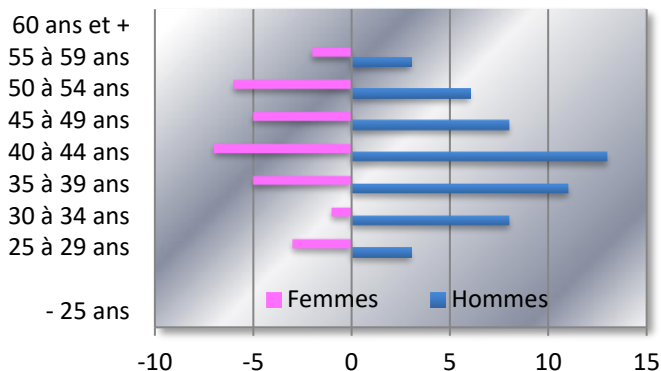


Répartition Hommes/Femmes

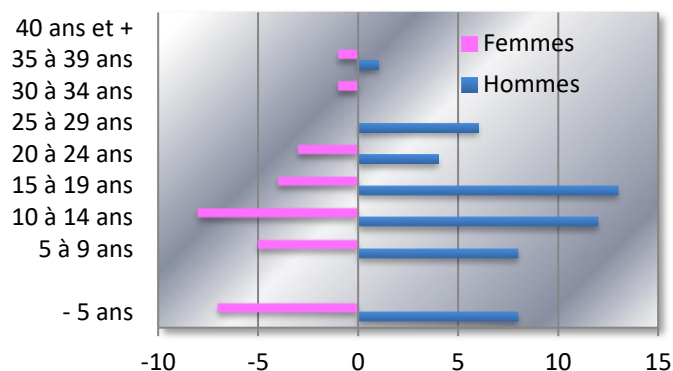


- A la suite de la reprise des activités d'Atmo Auvergne, la **parité Hommes/Femmes** d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes s'est légèrement dégradée. Atmo Auvergne-Rhône-Alpes emploie 49 ETP hommes pour 26 femmes.
- Le **taux d'encadrement** est en augmentation sur l'année avec un taux de 54% sans lien direct avec la reprise des activités d'Atmo Auvergne mais sous l'effet des avancements volontaires ou automatiques de la Convention Collective.

Pyramide des âges



Pyramide ancienneté



- La **moyenne d'âge** de l'effectif est de **42 ans** avec un âge moyen de **43 ans** pour les **femmes** contre **42 ans** pour les **hommes**.
- L'**ancienneté moyenne** dans l'association est de **13 ans** avec une **ancienneté moyenne** de **14 ans** pour les **hommes** et **12 ans** pour les **femmes**.

• **Répartition détaillée de l'effectif en ETP présentes au 31/12/2016**

Catégories professionnelles	Sexe			Contrat			Temps de Travail		
	Femmes	Hommes	Total	CDI	CDD	Total	Temps plein	Temps partiel	Total
NON CADRES	13	22	35	33	2	35	27	8	35
CADRES	13	27	40	40	0	40	33	7	40
Total	26	49	75	73	2	75	60	15	75

Horaires de travail à temps partiel pratiqués: Répartition hebdomadaire

Nombre de demandes de travail à temps partiel satisfaites dans l'année écoulée : **1**

Nombre de demandes de travail à temps partiel refusées dans l'année écoulée : **0**

Nombre de demandes de travail à temps plein satisfaites dans l'année écoulée : **0**

Nombre de demandes de travail à temps plein refusées dans l'année écoulée : **0**

• **Contrats d'intérim souscrits au cours de l'année 2015 (en personnes physiques) : à compléter**

Nombre de contrats : **0**

• **Nombre d'heures supplémentaires/complémentaires réalisées en 2015 : 329 heures**

• Détail des entrées/sorties au cours de l'année 2016

	CDI	CDD	Total	Temps plein	Temps partiel	Total
Entrées	1	2*	3	2	1	3

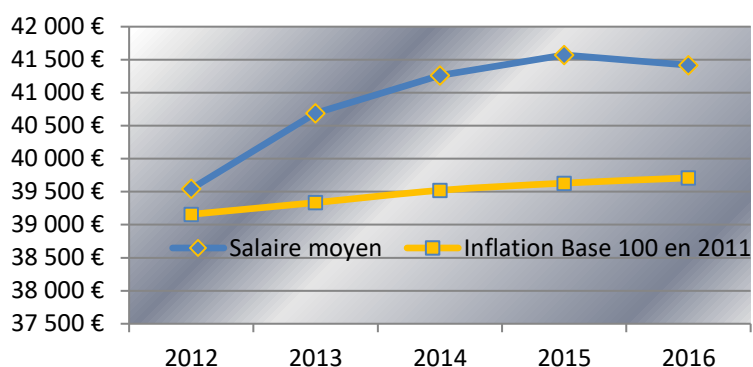
*à l'exception des CDD de remplacement

	Démissions	Fin de période d'essai	Fin de CDD	Rupture conventionnelle	Retraite	Total
Sorties	0	0	1	1	0	2

Analyse des rémunérations

- Les rémunérations sont issues de l'application de la convention collective nationale des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air.
- Les rémunérations (pour un homme ou une femme) sont fixées selon la catégorie appliquée (7 catégories pour les cadres et les non-cadres), puis selon leur échelon (défini en fonction de l'ancienneté dans la fonction). Au sein de la grille de rémunération, le salaire de base le plus faible en ETP était en 2016 de 27 946 € contre 77 993 € pour le plus élevé.
- Le **salaire de base moyen** chez Atmo Auvergne-Rhône-Alpes en 2016 était de **41 419 €**.

Evolution Salaire Moyen



La formation professionnelle

Catégories	Nombre d'heures de formation	Nombre de salariés ayant suivi une formation
Femmes	216	16
Hommes	649	39
Total	866	55/81 salariés

Obligation légale payée à l'organisme paritaire de formation (8 dossiers de formation acceptés et utilisés) : **32 880 €**

Montant des frais pédagogiques (hors formations sécurité non éligibles aux formations de notre Organisme paritaire de formation) : **26 601 €**

Toutes les formations ont été suivies durant le temps de travail.

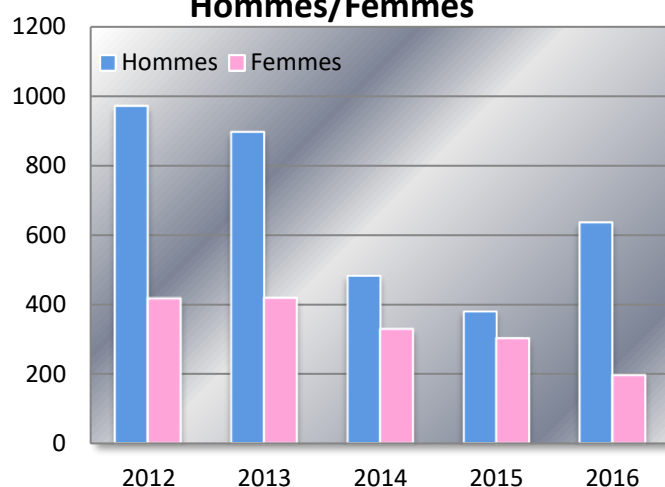
Nombre de DIF demandés : **0**

Nombre de stagiaires accueillis : **1 stagiaire**

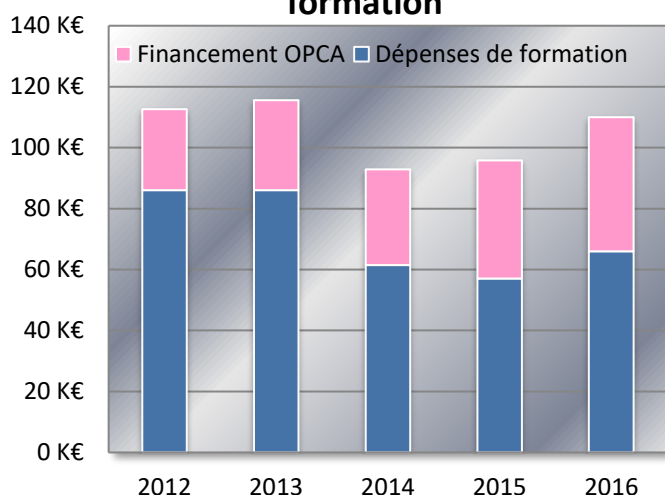
Nombre de contrats d'apprentissage accueillis : **0**

Nombre de contrats de formation en alternance accueillis : **1 contrat en alternance**

Heures Formation Hommes/Femmes



Evolution des dépenses de formation



L'emploi de salariés handicapés

Un salarié handicapé est salarié d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, l'obligation légale est respectée.

En complément, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a recours aux services d'une entreprise adaptée pour le nettoyage des locaux par la mise à disposition de personnels représentant 0,63 équivalents d'emploi de salariés handicapés.